



Rupture amoureuse (ni pacsé, ni marié)

Par **carole**, le **29/05/2010** à **20:10**

Bonjour,

Mon petit ami a rompu avec moi il y a trois semaines. Il a voulu récupérer les bijoux qu'il m'avait offerts, je les lui ai rendus. Aujourd'hui, il continue à me harceler pour que je lui rende tout ce qu'il a acheté et que j'ai gardé (meubles). Quels droits a-t-il?
Merci de votre réponse.

Par **amajuris**, le **30/05/2010** à **13:48**

bonjour,
juridiquement vous étiez et demeurez 2 étrangers.
si les factures d'achat sont à son nom il peut en demander la restitution.
toutefois en fait de meubles, la possession vaut titre.
s'il vous harcèle déposez une main courante au commissariat, changez si cela n'est pas déjà fait votre téléphone et les barillets de la serrure.
de son côté il peut effectivement saisir la justice pour récupérer ses meubles.
ensuite les juges décideront.
par contre vous n'auriez pu ne pas lui rendre les bijoux car il y avait une intention libérale dans ses cadeaux.
cordialement